



ORDRE DU JOUR

COMITÉ JURIDIQUE — 33^e SESSION

(Montréal, 21 avril – 2 mai 2008)

ORDRE DU JOUR DES PREMIÈRE ET DEUXIÈME SÉANCES

(Salle de conférences n° 3, lundi 21 avril 2008 ; première séance à 10 h 30 ;
deuxième séance à 14 heures)

Documentation

1. Ouverture de la session par le Président du Comité juridique
2. Allocution du Président du Conseil
3. Présentation des membres du Secrétariat par le Secrétaire
4. Organisation des séances
5. Point 1 : Adoption de l'ordre du jour LC/33-WP/1
6. Point 2 : Rapport du Secrétariat LC/33-WP/2-1 et WP/2-2
7. Point 3 : Réparation des dommages causés aux tiers par des aéronefs suite à des actes d'intervention illicite ou à des risques généraux Subdivisions de la note LC/33-WP/3

Note : Il ne sera pas établi d'autre ordre du jour pour les séances de la session. Le Président du Comité indiquera à la fin de chaque séance les questions qui seront examinées à la séance suivante.